

Exclusion de Hugo. « Il est en “tolérance zéro” »



La situation a lieu dans une classe de SEGPA où les violences verbales et physiques sont quotidiennes. L'équipe d'enseignants de SEGPA et la vie scolaire se sont accordées pour que Hugo soit en « tolérance zéro » suite à plusieurs incidents passés : au moindre écart, il doit immédiatement aller rencontrer la CPE.

Au début d'un cours d'histoire, Hugo s'insère dans un jeu d'insultes discrètes, initié par plusieurs élèves. Tarek, régulièrement harcelé par Hugo, est la victime de ce jeu.

Alors que, selon l'enseignante, Hugo est le seul élève moteur dans ce cours, elle exclut Hugo et Tarek, à regret. Ils sont accompagnés par le délégué Corentin à la « vie scolaire ». Après avoir échangé avec une responsable de la vie scolaire, ils réintègrent la classe juste avant la fin du cours.

Le geste d'exclusion de l'enseignante est motivé par l'application du principe de « tolérance zéro » décidé par l'équipe pédagogique et par la protection des élèves de toutes violences verbales et physiques. Pour sa part, Hugo est tout d'abord indifférent vis-à-vis de Tarek puis reconnaît, après avoir discuté avec la responsable de la vie scolaire, que son attitude n'était pas respectueuse. Tarek, quant à lui, se sent moins triste après avoir échangé à la vie scolaire. Les élèves témoins justifient l'exclusion du fait des violences verbales, même si l'un d'entre eux regrette que l'enseignante n'ait pas pris le temps de comprendre la situation et les raisons pour lesquelles les élèves concernés en sont arrivés à ces actes inappropriés.

Mme Dubois, l'enseignante	2
Présentation	2
Paroles de l'enseignante	2
Hugo, l'élève exclu, en régime « tolérance zéro ».....	3
Présentation	3
Paroles de Hugo.....	4
Tarek : élève victime et co-exclu	6
Présentation	6
Paroles de Tarek	6
Corentin, élève délégué qui accompagne Hugo à la vie scolaire	7
Présentation	7
Paroles de Corentin.....	7
Milane, élève témoin	8
Présentation	8

Paroles de Milane	8
Chayma, élève témoin de l'exclusion.....	8
Présentation	8
Paroles de Chayma.....	8
Analyses collectives par l'équipe de chercheurs	9
- Le dispositif « tolérance zéro » : un référentiel commun à l'équipe	9
- Un effet de réverbération ?.....	9
- Les balances.....	10
- L'effet éducatif.....	10
- Une cohésion qui se passe des parents	11
- L'enseignante exécutante ?.....	11
Analyses par des chercheurs invités	12
- Enjeu de face et harcèlement (C. Burdin)	12
Références bibliographiques.....	13

Mme Dubois, l'enseignante

Présentation

Présentation : L'activité de l'enseignante est d'abord orientée par des préoccupations relatives aux faits de harcèlement de Hugo et de Milane envers Tarek. Il s'agit de réguler immédiatement ces comportements en les excluant du cours. L'activité de l'enseignante est motivée par la protection (physique et psychologique) de Tarek et l'application de la **décision prise par sa collègue CPE** : les élèves en « tolérance zéro » doivent signaler la nature de leur comportement inapproprié à la vie scolaire.

Paroles de l'enseignante

Mme Dubois. : Quelques heures avant, la CPE était intervenue dans la classe par rapport à des faits d'Hugo qui passe son temps à titiller les autres, à les chercher, à se moquer, et qui était intervenue en disant "ce n'est plus tolérable et c'est tolérance zéro avec toi, à chaque évènement, ben tu sors de la classe". Et donc là comme il y a eu ce fait-là où Tarek était en pleurs du fait des paroles d'Hugo, ben là, en fait, c'est l'application de la décision qu'avait prise ma collègue par rapport à ça.

Chercheur : Et alors qu'est-ce qu'ils ont pu ressentir chacun ?

Mme Dubois : Bah, je pense que c'était important, enfin si Tarek est arrivé en pleurs, c'est qu'il était quand même dans une situation qui lui pesait fortement. Donc je pense qu'ils sentent de suite qu'effectivement on ne laisse pas encore traîner, on pose les faits de suite ; je pense que, voilà, ça rassure un peu aussi sur le fait d'être protégé sur l'école ; ça on leur dit souvent, notre premier rôle c'est quand même votre protection, et mentale et physique.

Chercheur : Parce que là on était parti sur quel type de situation ?

Mme Dubois : Là en fait Hugo se moquait du prénom du père de Tarek, donc il titillait tout le temps, à

appeler le papa, à chercher, enfin voilà...

Chercheur : Et pourquoi, heu, il ... ?

Mme Dubois : Je sais pas [rires] ! C'est leur grand truc dans cette classe là ; ils sentent que les papas et les mamans c'est toujours, voilà, c'est des sujets particuliers, pour les enfants, ça reste des enfants. Et ils ont bien perçu qu'effectivement qu'aller chercher, aller dire le prénom de la maman, le prénom du papa en boucle, ça énervait, ça touchait. Et là cet élève-là, il l'a subi trop souvent, d'ailleurs c'était une des raisons de l'intervention de ma collègue. Et là Hugo a continué, alors je sais plus si c'était le prénom du papa je crois, enfin, voilà c'était dans cet ordre d'idée là. C'était encore une fois, ben des faits qui sont des faits de harcèlement, d'aller chercher toujours la même personne et de la titiller pour la même chose, et donc là effectivement c'était pour la reprise de ce fait là.

Chercheur : Alors c'est ça qui est intéressant, à ce moment-là - parce que votre collègue est intervenue - c'est là où vous vous dites...

Mme Dubois : L'essentiel, enfin ... pour moi le travail de SEGPA, et ce qui fait qu'on arrive à des choses sympa avec nos élèves, c'est parce qu'ils savent qu'ils ont une équipe. Donc ils savent que quand il y a une décision qui est prise par un des membres de l'équipe, elle est réfléchi en équipe, et donc elle est suivie. Et d'ailleurs j'étais là ce jour-là : c'était un jour où j'avais pas cours, donc j'étais venue le jour de l'intervention de ma collègue CPE, dans la classe de mon autre collègue. J'étais là. Et donc à partir du moment où ils savent que s'il y a cette décision, pour moi c'est important qu'elle soit appliquée, même si c'est une décision de ma collègue, qu'elle soit appliquée par le reste de l'équipe, parce que c'est cette cohérence dans ce qu'ils peuvent vivre qui est importante aussi pour heu, pour construire les règles de vie de citoyen. C'est comme si nous, quand on, je sais pas moi, quand on grille un feu rouge, le Policier 1 va nous faire quelque chose et le Policier 2 nous dit autre chose. A un moment s'il n'y a pas de cohérence, on est perdu et donc c'est important que quand il y a cette décision qui est prise par ma collègue, elle soit suivie aussi par les autres pour que l'enfant il comprenne bien que la règle elle est pas négociable. Elle est telle qu'elle. Et surtout quand c'est une règle... voilà, c'est pas juste un cas où l'élève se lève en classe ou des choses comme ça. Là, c'est une règle de protection d'autres élèves, donc ça me semble essentiel qu'ils sentent ça.

Chercheur : Et justement par rapport à l'élève exclu, est-ce qu'il a compris la tolérance zéro ?

Mme Dubois : Je suis pas certaine qu'il ait compris la tolérance zéro... On a envie que les élèves soient avec nous mais bon, on laisse trop de chances de ne pas respecter les règles. Régulièrement il faut replacer les règles.

Hugo, l'élève exclu, en régime « tolérance zéro »

Présentation

Hugo explique sa version de l'histoire : elle a commencé dans la cour de récréation quand un de ses camarades lui rapporte que Tarek a insulté sa mère. Il se sent humilié et menace Tarek de représailles. Les règlements de compte sous forme de violences verbales se poursuivent en cours. Milane et Hugo sont deux contre Tarek, qui se met à pleurer. Hugo se demande alors si Tarek va le dénoncer à l'enseignante. Il exprime ne pas avoir été affecté lorsque l'enseignante lui a demandé de sortir de classe, avec le délégué et Tarek, pour aller à la vie scolaire. Il pense que la surveillante qui les gronde a à la fois raison et tort. Sur le chemin du retour vers la classe, il reste sur cette ambivalence, entre regret et sentiment d'avoir légitimement répondu à la provocation de Tarek. De retour en classe, Hugo, habitué aux exclusions ponctuelles de cours, se remet au travail. Il se félicite que sa mère ne soit pas au courant de cette exclusion.

Paroles de Hugo

Hugo : Bah en fait je m'étais embrouillé avec Tarek. Il y a un pote à moi, il m'a dit, "ouais Tarek il t'a insulté". Donc moi j'étais énervé, bien sûr, parce que lui il insulte ma mère, je suis pas son chien moi ! Je suis allé le voir, je lui dis, et après là je commence à l'insulter.

Chercheur : Mais c'était en plein cours ?

Hugo : Non, non à la récré mais c'était pas encore fini, et après je commence à l'insulter, et il m'insulte, et on monte en classe. Et après je lui dis "attends tu vas voir toi !". Après, il commence à mal me parler, et après je commence à lui dire "te la sens pas" et tout. Je commence à l'insulter ... de fortes insultes. Parce que là j'étais énervé et carrément je voulais me lever et le frapper.

Chercheur : En classe ?

Hugo : Ouais. Et bon après je me suis dit « bon je vais pas le frapper ». Et après mon ami juste à côté, Milane, il lui dit "sale campagnard". Du coup moi ça me fait rigoler ce mot. Et après je lui dis aussi... Bon j'ai pas de problème avec les gens de la campagne, mais juste quand Milane il l'a dit, ça m'a donné aussi envie de le dire. Et après, Tarek commence à mal parler, et après nous aussi on lui parle mal et là il commence à pleurer. Bon. Et la prof elle le remarque. Et lui des fois c'est une balance, des fois c'est pas une balance. Ça veut dire : des fois c'est un bon et des fois, c'est pas un bon. Et là il commence à le dire à la prof, et après la prof elle nous envoie chez la CPE.

Chercheur : Qu'est-ce qu'elle dit la prof au moment où elle vous envoie chez la CPE ?

Hugo : Elle dit : « t'as pas le droit, t'aimerais qu'on te fasse ça ? Mets-toi à la place de ton camarade »

Chercheur : D'accord, et là à ce moment-là, ça te fait quoi à toi, quand elle te dit ça ? Ça te fait quoi ?

Hugo : Bah en vrai je m'en foutais, parce qu'il m'insultait. Moi je m'en foutais.

Chercheur : Ça veut dire quoi "je m'en foutais", tu sentais quoi au fond de toi ?

Hugo : Rien du tout. Parce que lui il m'insulte et après ça sert à rien de pleurer.

Chercheur : D'accord, alors, qu'est-ce qu'il se passe, qu'est-ce qu'elle dit la prof ?

Hugo : Elle dit « c'est inadmissible », et elle demande au délégué de nous envoyer chez la CPE.

Chercheur : D'accord, donc là, qu'est-ce qu'il se passe dans le couloir ?

Hugo : Bah l'autre il pleurait et moi j'étais là, ça me faisait rien du tout.

Chercheur : Tu ressentais rien ?

Hugo : Non non.

Chercheur : Et est-ce que le délégué il parle avec vous un peu ?

Hugo : Il a pas parlé.

Chercheur : Et du coup, ça a été utile d'aller chez elle ?

Hugo : Elle était pas là.

Chercheur : D'accord, alors, qu'est-ce que vous avez fait ?

Hugo : Du coup, on va voir une autre dame, elle travaille... comment dire, c'est comme une surveillante. Du coup, on lui a expliqué tout et après elle nous a dit "ça se fait pas, avant vous étiez amis, maintenant

vous vous insultez ; ça se fait pas, arrêtez » et voilà.

Chercheur : Et là, toi tu ressens quoi ? Elle te gronde un peu ?

Hugo : Elle nous gronde tous les deux.

Chercheur : D'accord. Et là, tu ressens quoi quand elle te gronde ?

Hugo : D'un côté je me dis qu'elle a raison, mais d'un côté je m'en fous parce que d'un côté il m'a insulté et je m'en fous et de l'autre côté elle a raison. Avant on était collègues, et du coup deux collègues à s'insulter et tout, je me dis "elle a raison quand même". En vrai là en parlant, elle a raison parce que j'ai insulté et tout, ça veut dire que je méritais quelque chose, après quand on s'est séparés et tout, quand on marchait dans le couloir, je me suis dit "ça se fait pas ce que je lui ai fait". Je me disais "le pauvre", ça se fait pas... mais après d'un côté il m'a insulté, du coup voilà.

Chercheur : Donc toi à ce moment-là, grâce à la surveillante, tu te dis "ça se fait pas".

Hugo : Parce qu'avec elle on parlait, on parlait, on parlait, et en train de parler je me disais que ça se fait pas.

Chercheur : D'accord. Donc du coup ça a été utile d'aller chez elle ?

Hugo : Mmm

Chercheur : Donc après, comment ça se passe quand tu reviens en classe ?

Hugo : Bah je reviens normalement et voilà.

Chercheur : D'accord. Mais quand tu reviens en classe est-ce que tout de suite tu te remets à travailler ?

Hugo : Oui, oui

Chercheur : D'accord. Est-ce que tu repenses un petit peu à l'entretien ?

Hugo : Là je me mets que à travailler et voilà.

Chercheur : Qu'est-ce que ça te fait de revenir devant la classe, qu'est-ce que tu as ressenti ?

Hugo : Rien du tout.

Chercheur : Rien du tout ?

Hugo : Non.

Chercheur : D'accord, et donc est-ce que tu en as parlé à tes parents ? De cet événement ?

Hugo : Non.

Chercheur : Tu en as pas parlé ? Est-ce que ça a pas été notifié dans Pronote ?

Hugo : Non.

Chercheur : Non ? Et donc ils sont pas au courant

Hugo : Non. Encore heureux.

Chercheur : Ah, et qu'est-ce qu'il se passerait s'ils étaient au courant ?

Hugo : Ma mère elle est gentille mais quand elle s'énerve elle peut être très méchante.

Tarek : élève victime et co-exclu

Présentation

Tarek constate l'efficacité de l'exclusion puisque Hugo n'a plus insulté sa mère suite à cette exclusion. Il évoque que certains élèves cherchent à se faire exclure et que certaines mères ne "disent rien" à leur enfant quand ils sont exclus".

Paroles de Tarek

Tarek : Il m'avait insulté. On était en train de faire de l'histoire.

Chercheur : C'était grave ?

Tarek : Il avait insulté ma mère ?

Chercheur : Ca t'a fait quoi ?

Tarek : Ca me fait triste quand même.

Chercheur : Ca fait quoi ?

Tarek : Ben... on est triste... Après, on est allé chez la CPE. Corentin est entre nous deux, on marche doucement, enfin normal. On parle pas. Je me sens triste. J'en ai parlé à la CPE. La CPE, elle était pas là, c'était une deuxième CPE.

Chercheur : C'était Julie peut-être ?

Tarek : Oui, voilà. Elle a dit "qu'est-ce qui se passe ?" Après je me suis calmé. J'étais moins triste, c'est quand on insulte... et après ça va, ça passe.

Chercheur : Tu as trouvé ça utile ?

Tarek : Ben je préfère pas me battre. Après quand quelqu'un insulte la mère, on veut tout de suite se battre. Après il n'a plus jamais insulté ma mère.

Chercheur : C'était utile pour toi de sortir ?

Tarek : Ben il a dit qu'il était désolé et enfin, après il a arrêté de m'insulter.

Chercheur : C'est utile des fois de se faire exclure ?

Tarek : Quand tu es exclu, c'est pour une raison normalement.

Chercheur : Et tu trouves ça bien ?

Tarek : Non, ça veut dire que tu fais des bêtises.

Chercheur : Les parents disent quoi ?

Tarek : Ben, les parents disent de plus le faire et après j'arrête bien sûr. Mais les élèves qui se font exclure y en a qui s'en foutent, leur mère leur dit rien, je sais pas, j'habite pas avec eux. Ils croient qu'ils sont plus forts. Après je suis pas dans eux. Au lieu de dire "j'arrête... désolé", il dit "je vais en permanence". Ça dépend des gens. C'est rare que dans notre classe il y en a qui se font exclure. Ça dépend des élèves. Après, il y a plein de motifs pour les croix, le bavardage, l'éternuement. Il y en a, ils le font exprès et après ils se font exclure. Il a quelqu'un il a fait un bruit et ça a fait rigoler toute la classe et il s'est fait exclure.

Corentin, élève délégué qui accompagne Hugo à la vie scolaire

Présentation

Corentin évoque l'accompagnement des deux élèves à la vie scolaire. Selon lui cette exclusion a permis d'arrêter les insultes, elle a fait réfléchir les élèves. Il évoque le risque de quitter le collège et de perdre ses amis lorsque l'on fait des bêtises.

Paroles de Corentin

Corentin : Ils se sont insultés parce qu'il y a un élève qui a pas voulu prêter un stylo à l'autre... parce qu'ils le traitent de villageois.

Chercheur : Qu'est-ce que tu en penses ?

Corentin : Ben, ça ne se fait pas de se moquer des autres ! Ça fait mal !

Chercheur : Tarek t'en a parlé ?

Corentin : Il a dit qu'il va se calmer parce qu'il en a marre. Dans le couloir Tarek me parlait, il disait qu'il doit se calmer, Hugo ne disait rien. Arrivés chez la CPE, je frappe à la porte. Puis je suis parti et je suis retourné en classe travailler.

Chercheur : C'est utile d'être exclu ?

Corentin : Oui ! Faut arrêter d'insulter.

Chercheur : Ça fait quoi d'être chez la CPE ?

Corentin : Tu te fais gronder et il faut assumer les conséquences. Il ne faut pas dire, par exemple, on fait une bêtise, après ont dit que c'est pas nous, c'est pas nous et en fait c'est nous à la fin.

Chercheur : Tu penses que ça leur a fait quoi ?

Corentin : Ça leur a fait... se dire qu'il faut arrêter les bêtises...

Chercheur : Leurs parents sont au courant ?

Corentin : Oui, ils les ont grondés.

Chercheur : Ça leur a fait quoi ?

Corentin : Au moins, ils ne recommencent plus à faire des bêtises. Ils ont dit "ça m'a fait peur, j'ai pas envie de quitter ce collège parce que j'ai mes copains et tout..."

Milane, élève témoin

Présentation

Pour Milane, c'est Hugo qui a commencé à insulter, c'est donc « bien fait pour lui » de s'être fait exclure. La punition semble, pour lui, être adaptée, justifiée et bien comprise par Hugo. Il ne se prononce pas concernant Tarek.

Paroles de Milane

Milane : C'était eux deux, ils s'insultaient, parce que l'autre, il disait le prénom de son père et c'est parti en insulte. Il rigole de lui et l'autre aussi.

Chercheur : C'est une insulte de dire le prénom du père ?

Milane : Ben, pour eux quand ils disent ça, oui.

Chercheur : Qui a commencé ?

Milane : C'est Hugo !

Chercheur : Alors pourquoi il a fait ça ?

Milane : Pour nous faire rigoler. Il crie le prénom de son père dans le couloir comme ça : Miiicheeel...

Chercheur : Est-ce que tu crois qu'il pense qu'il va se faire exclure de la classe ?

Milane : Non, parce que c'est sûr il va dire que c'est l'autre qui a commencé !

Chercheur : D'accord. Alors, le fait qu'il se fasse exclure qu'est-ce que, toi, tu en penses ?

Milane : Que c'est bien fait ! Parce que s'il insulte... eh ben, on le vire !

Chercheur : D'accord donc, tu trouves que c'est normal ?

Milane : Ben ouais ! Quand tu te fais exclure, d'abord faut chercher les raisons pourquoi il se fait insulter et tout. Et si on peut trouver pourquoi et tout, après ils font la paix entre eux.

Chercheur : Donc là, il aurait fallu trouver pourquoi il s'est fait exclure, avant d'être exclu et ça ne s'est pas passé comme ça ?

Milane : Non. Elle a dit « tu prends tes affaires et tu sors ! »

Chercheur : Et là t'en penses quoi ?

Milane : Bah, c'est bien fait pour lui en même temps, non ? Si c'est Hugo qui a commencé... il a qu'à pas insulter, donc c'est bien fait. L'autre, Tarek, j'sais pas... j'dis rien !

Chayma, élève témoin de l'exclusion

Présentation

Chayma, élève témoin, pense que la situation débute en classe : elle perçoit que Hugo s'incruste dans un jeu de dénigrement de Milane vers Tarek. Pour elle, l'exclusion permet au cours de continuer.

Paroles de Chayma

Chercheur : Qui a commencé ?

Souraya : Loren, Corentin et Milane. Ils répétaient le prénom du père de Tarek, et après Hugo, il s'est incrusté... en mode moi aussi je fais partie du groupe

Chercheur : Hum... tu crois que c'était pour faire l'intéressant ?

Souraya : Non pas pour faire l'intéressant mais en mode « moi je suis intégré tout au groupe »

Chercheur : D'accord, alors pourquoi tu penses que c'est lui qui s'est fait exclure parce que tout le monde le disait ?

Souraya : Ben oui, du coup, je ne comprends pas... genre ouais... En fait, j'ai compris pourquoi... En vrai, ça commence à faire un peu du bruit avec Corentin et Hugo. Ils l'ont fait. Ben après du coup la prof elle les a vus eux, prioritairement elle les a vus eux, donc du coup après elle a déduit « ouais c'est eux qui font n'importe quoi et du coup tu vas chez la CPE »

Chercheur : D'accord... Et du coup toi, qu'est-ce que tu as pensé à ce moment-là ?

Souraya : Moi j'ai pensé du coup... en vrai... c'est bien comme ça on continue le cours et tout !

Analyses collectives par l'équipe de chercheurs

- Le dispositif « tolérance zéro » : un référentiel commun à l'équipe

On voit dans ce cas que plusieurs professionnels de l'éducation se sont concertés pour mettre en place un système coordonné. Les propos de l'enseignante sont très clairs sur le sujet. Les élèves comprennent alors que ce sont les enseignants qui excluent, mais que c'est une autre personne, en l'occurrence « Marie », qui « gronde » comme disent les élèves. L'élève exclu, par son déplacement de la classe vers Marie, participe au dispositif de « comptage » des désordres scolaires par la vie scolaire. Cet élève, Hugo, est associé au dispositif « tolérance zéro », ce qui signifie qu'il est habitué des désordres scolaires et que l'équipe de professionnels s'est accordée pour « ne rien lui laisser passer ». Il doit se comporter en élève irréprochable, comme s'il avait épuisé son « droit à désordres ». L'équipe s'est accordée pour ne plus rien lui laisser passer sans punition.

Ce cas illustre une sorte de « division du travail » entre les enseignants et la vie scolaire. Julien Garric (2021) parle de division morale du travail éducatif. Nous voulons parler ici de division du travail au sens fordien du terme. Pour cette approche de l'organisation du travail, il est efficace que les tâches soient parcellisées : chaque travailleur exécute une partie de la tâche. Cette approche rend difficile la perception par chaque travailleur du sens de son travail. Il peut paraître abusif de comparer les process d'usine automobile à l'organisation du travail au sein d'un établissement scolaire, mais on peut entendre, dans les propos de l'enseignante, une quête de sens dans cette alliance entre adultes (elle et sa collègue CPE) au bénéfice des élèves. Il s'agit plutôt d'une répartition pour favoriser la coordination des professionnels : l'enseignante a la tâche d'exclure Hugo sans la moindre tolérance et le personnel de la vie scolaire a la tâche d'enregistrer le désordre et de lui justifier son exclusion. Le dispositif « tolérance zéro » associé aux tâches réparties entre les enseignants et la vie scolaire constitue ainsi un référentiel opératif commun dans la régulation des comportements inappropriés d'Hugo (de Terssac et Chabaud, 1990). Il permet notamment de réduire les effets de parcellisation des tâches en construisant du commun, sans que cela soit trop coûteux pour les acteurs professionnels concernés (les enseignants et le CPE).

- Un effet de réverbération ?

L'exclusion ponctuelle de cours est une régulation immédiate assez forte dans le sens où elle interrompt le rapport d'un élève à des apprentissages, donc d'une certaine façon elle prive l'élève de ce que l'école promet, tout en compensant souvent par des devoirs à faire pendant l'exclusion. Mais comment

s'effectue le moment même de cette exclusion, ce que nous appelons la « notification de l'exclusion » ? Ici dans le cas étudié, l'enseignante respecte un principe de Prairat (2009) qui incite à « renoncer aux mises en scènes spectaculaires » lors de la punition. La notification que nous avons pu observer ce matin-là a en effet été effectuée dans la plus grande discrétion. Les exclusions paraissent ritualisées au point qu'un petit geste de l'enseignante avec un échange de regards va suffire pour que l'élève se lève et comprenne qu'il doit aller à la vie scolaire. Chayma nous dit que la raison de l'exclusion n'est pas claire pour elle. Corentin, quant à lui, a bien perçu que l'exclusion a des liens avec des insultes, mais il évoque également un refus de prêt d'un stylo. Pour Milane, l'autre élève témoin, l'exclusion est liée aux insultes et il exprime un sentiment de justice rendue dans l'exclusion. La « réception » de cette exclusion est différente pour les élèves témoins. On interroge ainsi le caractère dissuasif de l'exclusion pour les élèves témoins : l'exclusion dissuade-t-elle les élèves qui assistent à la notification de commettre des comportements perturbateurs ? C'est ce que Kounin et Gump (1958) nomment « l'effet de réverbération ». Cet effet est-il recherché par l'enseignante ? Il n'est pas recherché dans la précision, comme si l'enseignante avait exprimé devant la classe « voyez bien tous, ces jeux, comme aujourd'hui celui des prénoms, que Hugo fait depuis des semaines sur Tarek, c'est grave, ça relève du harcèlement » puisqu'il n'y a pas de mot pour signifier le motif de l'exclusion. Pour autant, on voit que les élèves témoins de l'exclusion ont perçu l'exclusion. Ils n'ont pas perçu l'application d'une « tolérance zero » ni de faits que l'enseignante nous qualifie de « faits de harcèlement », mais ils voient qu'un cadre, en lien avec la vie scolaire, est appliqué.

- Les balances

L'enseignante nous parle de son rôle de « protection, et mentale et physique ». Le fait qu'un élève signale le comportement violent d'un autre élève relève pour les adultes de la préservation de cette intégrité. Mais du côté des élèves, c'est la notion de « balance » qui apparaît. Hugo, l'élève exclu, nous dit, à propos de Tarek : « des fois c'est un bon, des fois c'est pas un bon ». On comprend que « le bon », c'est l'élève qui « ne balance pas ». Un article de 2014 de Boxberger et Carra (2014) rejoint cette idée de « balance ». Il décrit les bagarres dans les cours de récréation en France en école primaire. On y voit « la figure du rapporteur » qui fait l'objet d'un rejet de la part de la plupart des enfants les plus âgés de l'école primaire. Dans cet article, on peut lire que « rapporter reviendrait à renoncer à sa propre grandeur et à briser la volonté d'autogestion des groupes de pairs telle qu'elle se manifeste chez les plus âgés ». Et évidemment, par conséquent, le verdict est sans appel pour les « balances » : dénoncés par la population enfantine, ils font l'objet d'un mépris et d'une stigmatisation, devenant parfois la cible de certaines violences. En fin de compte, se signaler à l'enseignante comme étant victime de violence, c'est s'exposer à davantage de violence. Ce n'est peut-être pas quelque chose de très étonnant de penser cela, de penser qu'un enfant qui dénonce s'expose à des violences, et on peut se demander, en tant que professionnel de l'éducation, comment protéger les enfants, au-delà d'interrompre l'acte à court terme. Si on en revient à ce que vit Hugo, qui est un peu plus âgé que les enfants évoqués dans l'article que nous venons de citer, on voit, dans son expression « des fois c'est un bon, des fois c'est pas un bon », qu'il se place en analyste de son camarade : il le voit évoluer dans le clan des balances ou non, comme si lui Hugo avait choisi son camp de ne pas balancer, et observait son camarade hésiter entre deux positions sociales, du côté ou non des adultes de l'école, du côté ou non de la loi du groupe de jeunes qui se construit contre les règles des adultes du collège. Et finalement, dans cette situation d'exclusion ponctuelle de cours, pour Hugo, c'est l'occasion de tester son camarade vis-à-vis de ce choix qui s'impose à lui, entre balancer ou non.

- L'effet éducatif

On peut se poser la question de l'efficacité éducative sur Hugo qui a été exclu et sur les autres. Si on écoute Hugo, on peut identifier une telle efficacité puisqu'il nous dit que lorsqu'il marchait dans le couloir entre sa classe et la vie scolaire, il se disait « ça se fait pas ce que je lui ai fait », je me disais « le

pauvre” et tout, ça se fait pas » mais il y a un « mais » ! En effet, il dit « mais après, d’un côté, il m’a insulté, du coup, voilà ». Les jeunes font référence à « qui a commencé », sous le questionnement du chercheur. La personne qui a commencé porterait davantage la responsabilité du désordre, mais on ne voit pas cette notion du « premier qui a commencé » dans les propos d’enseignants. Globalement, les enseignants semblent penser que les relations des jeunes s’inscrivent dans une durée de plusieurs mois et qu’il est vain de chercher à démêler les « embrouilles » des jeunes. Pourtant, c’est un objectif que Milane, un des élèves témoins, aimerait voir cherché par ses enseignants. Il nous dit « Quand tu te fais exclure, d’abord faut chercher les raisons pourquoi il se fait insulter et tout. Et si on peut trouver pourquoi et tout, après ils font la paix entre eux. » Milane semble évoquer des situations qui font repère pour lui, des situations où l’enjeu est de « comprendre et faire la paix ». Nous voyons que l’élève fait référence à un principe de réparation qu’il connaît et qu’il évoque. Peut-être qu’au final Milane attend ce qui paraît trop difficile pour les adultes : faire régner une justice entre les jeunes, justice qui instaure la paix entre jeunes. Rappelons que ces observations se situent, au contraire des autres cas, dans une zone d’éducation prioritaire. La violence entre jeunes est forte et quotidienne. Le collège, au cœur d’une citée paupérisée, ne parvient pas à éloigner Hugo de la loi de la rue. Nous l’entendons en fin d’entretien se référer à son identité de jeune qui prend place dans la loi du quartier, celle où l’on assume, sans pleurer, lorsqu’on provoque un camarade. Quelque temps après cette situation, Hugo sera exclu définitivement du collège.

- Une cohésion qui se passe des parents

En prêtant attention aux propos des élèves, on voit à quel point les parents importent pour eux dès qu’il s’agit de punition et de sanction. Hugo, évoque sa mère qui « peut être très méchante », et qui n’est pas informée de la punition. Tarek, l’élève harcelé, nous dit que certains élèves exclus s’en « foutent parce que leur mère ne leur dit rien ». On imagine qu’il nous parle d’Hugo. Les élèves savent que l’ampleur des conséquences des punitions pour tel ou tel de leurs camarades auprès des parents est variable. La place des parents a fait l’objet d’expérimentations. D’autres collèges ont par exemple expérimenté de faire ce lien avec les familles en invitant des parents à venir en classe, pour favoriser l’interconnaissance le plus tôt possible, comme pour prévenir des risques de désordres scolaires plutôt que de chercher à les réduire lorsqu’ils sont déjà installés. On peut remarquer des hésitations des politiques publiques à ouvrir l’établissement ou au contraire à cloisonner les espaces. On entend parfois le mot « sanctuaire » pour désigner l’école, alors que d’autres cherchent à faire des ponts avec les familles, à développer une co-éducation. A propos des familles, on peut citer l’ouvrage de Pierre Périer intitulé « Des parents invisibles, l’école face à la précarité familiale ». Pour cet auteur, avec les familles les plus défavorisées, il y a une division entre le travail éducatif et le scolaire. Le scolaire relève de l’école et l’éducatif de la famille. Ces travaux éclairent les divergences de points de vue sur les façons de faire concernant ces aspects éducatifs. Il oppose d’un côté l’autorité punitive des pères et de l’autre un style « contractuel ou négocié » de l’école. On remarque des stratégies des parents pour ne pas se montrer trop à l’école et également des stratégies de leurs enfants pour dissimuler leurs parents.

- L’enseignante exécutante ?

L’enseignante rapproche l’exclusion qu’elle a notifiée de l’image de la police. La police renvoie au pouvoir exécutif, si on se réfère à la séparation des trois pouvoirs développée par Montesquieu : législatif, exécutif et judiciaire. La loi du collège est la loi inscrite dans le règlement intérieur, avec son système de punition. Tout s’est passé comme si la CPE avait incarné la justice. Elle est venue annoncer le verdict en classe : pour Hugo s’applique la « sentence de la tolérance zéro ». L’enseignante de la classe entend cette sentence et s’évertue à l’exécuter, au sens de pouvoir exécutif. Le jugement étant déjà fait, l’enseignante de Hugo, en tant qu’enseignante dans la classe, perd ce pouvoir de juge pour faire vivre le pouvoir « exécutif ». Elle fait donc exécuter le jugement de tolérance zéro. Des propos que cette enseignante a tenus, qui n’ont pas été enregistrés, ont révélé qu’elle sentait qu’elle sacrifiait

l'avancée de son cours en faisant sortir cet élève de son cours d'histoire. Hugo est l'élève « moteur » de son cours d'histoire, et sans lui, elle savait qu'elle sacrifiait l'avancée du cours. C'est donc un cas assez atypique puisqu'il ne s'agit pas pour l'enseignante de « sauver son cours en sacrifiant un élément perturbateur », mais qu'au contraire, elle sait qu'elle perd un élément moteur de son cours. Dans la hiérarchisation de ses priorités, ce matin-là, appliquer la punition concertée par l'équipe était plus forte que l'avancée du cours. Elle a sacrifié l'avancée du cours au profit de l'application de la « tolérance zéro » et aussi de la protection d'un élève.

Pour aider les jeunes à s'accorder avec le système de justice qui leur est imposé, la prévisibilité du cadre semble être la piste privilégiée par l'équipe. Probablement que la règle de « dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit » est une règle importante à tenir pour éviter d'imposer aux jeunes un trop grand pouvoir sur eux, pouvoir qu'ils ressentiraient alors comme trop dépendant de l'adulte-exécutant, et qui ne relèverait pas d'un cadre prévu anticipable connu et structurant.

Analyses par des chercheurs invités

- Enjeu de face et harcèlement (C. Burdin)

Dans cette situation, on observe que la relation difficile entre les deux élèves n'est pas récente, qu'elle prend sa source à l'extérieur et qu'elle est, ce jour-là, importée dans la classe. Elle va d'ailleurs dégénérer à tel point que l'enseignante va faire le choix de renvoyer les deux élèves pour qu'ils s'expliquent en dehors de l'espace de la classe. De ce fait, elle externalise la gestion du conflit en la confiant aux personnels de vie scolaire pour se focaliser sur ses élèves et son cours.

Luc Ria (2009) envisage l'entrée en classe comme un passage à risque. Il y a bien un enjeu dans cette transition de la cour à la classe, de pouvoir laisser de côté ce qu'il s'est passé antérieurement pour pouvoir se concentrer, dans un espace dédié, sur ce qui est au cœur du projet de la classe en début d'heure : l'entrée dans les apprentissages.

Pour ces adolescents, et particulièrement pour Tarek, il y a un enjeu de « face », c'est-à-dire de préservation de l'estime de soi, particulièrement prégnant. Les différentes moqueries qu'il subit, devant ses pairs, sur le fait qu'il vit à la campagne, sur ses parents... ne peuvent rester sans réaction. Se confronter à l'un de ses « oppresseurs » est la seule issue qu'il a trouvée pour protéger sa face et je dirai ici, son honneur et celui de sa famille. Ce code de l'honneur est particulièrement présent chez des garçons issus de milieux populaires où règnent une forme de loi du quartier qui pénètre facilement l'école. Cette loi est d'ailleurs en décalage avec celle du collège qui proscrit la violence verbale ou physique. Hugo, quant à lui, est pris entre deux rôles : celui de l'élève en tolérance zéro qui joue sa place en classe et celui d'un « dur » qui ne se laisse pas faire. Devant ses pairs, ici spectateurs du conflit, il va choisir de confirmer son image de dur et par là, son opposition au système scolaire. On sait en effet que plus un élève est sanctionné et plus il risque de l'être et que « *dans un contexte de tolérance zéro [...], de tous petits éléments peuvent suffire à formaliser et ancrer une opposition extrêmement ferme à l'école* » chez certains élèves (Moignard, 2013).

Différents outils existent, notamment dans les programmes de lutte contre le harcèlement ou dans le cadre du renforcement des compétences psychosociales des élèves, pour les faire réfléchir sur la manière dont ils se parlent, sur l'impact de nos mots sur autrui. Citons par exemple, la formation aux « messages clairs », proches de la communication non violente ou la démarche de justice restaurative (Tchung-Ming, 2021) qui permet de réintroduire du dialogue entre élèves et de proposer des actes de réparations afin de restaurer la place de chacun dans le groupe.

Références bibliographiques

Boxberger, C., & Carra, C. (2014). Bagarres de cours de récréation, socialisation enfantine et régulation des violences. *Enfances & Psy*, 63(2), 38.

Moignard, B. (2013). Éducation et sanctions. L'école et la ville, 13 <https://www.professionbanlieue.org/Education-et-sanctions-138>

Garric, J. (2021). Mettre les élèves à la porte : Étude compréhensive des effets de l'exclusion ponctuelle de cours sur la déviance scolaire. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 210, Article 210. <https://doi.org/10.4000/rfp.10123>

Kounin, J. S., & Gump, P. V. (1958). The Ripple Effect in Discipline. *The Elementary School Journal*, 59(3), 158-162.

Prairat, E. (2009). Ce que sanctionner veut dire. *Les Cahiers Dynamiques*, 45(3), 4-9. <https://doi.org/10.3917/lcd.045.0004>

Ria, L. (2009). Les '' passages à risque '' des enseignants débutants en milieu difficile au cœur du développement de leur activité professionnelle. Colloque international de la CDIUFM : "Développement professionnel des enseignants ", 2009, Rouen, France. <https://hal.science/hal-00804097v1>

Terssac, G. de, et C. Chabaud (1990). Référentiel opératif commun et fiabilité, dans J. Leplat et G. de Terssac (dir.), *Les Facteurs humains de la fiabilité dans les systèmes complexes*. Marseille, Octares-Entreprise, 111-139.

Tchung-Ming, M. (2021). Violence et justice restaurative à l'école. Dunod